

L'ECHO DE SAMOTHRACE N° 15 – DÉCEMBRE 2024-

« *L'édito de l'Echo* » un dernier écho pour notre trimestriel

Chers résidents,

MERCI à l'ensemble des copropriétés pour leur vote d'adhésion à notre association lors des 9 Assemblées Générales Foncia de l'exercice 2023-2024. Nombreux ont reconnu notre implication sur le terrain, ne nous ont pas réduit à la simple organisation de la fête des voisins, qui nécessite malgré tout, temps et travail.

MERCI à tous les résidents qui participent au quotidien au maintien de la qualité de vie de Port Juvénal par leurs envois de courriels, de photos pour signaler des désagréments de tout ordre (tags, ordures, pannes électriques, ...) qui sont immédiatement relayés aux élus concernés ou à *Montpellier au Quotidien*.

MERCI pour votre lecture attentive de notre trimestriel « l'Echo de Samothrace » au cours des 5 années écoulées.

En ce début d'année, pour répondre à vos souhaits, et réagir plus rapidement aux événements touchant notre résidence Port Juvénal, nous avons mis en place une lettre d'information électronique qui prendra définitivement le relais de notre trimestriel l'« l'Echo de Samothrace ».

6 lettres d'information, en 2024, sont venues vous informer très rapidement des événements survenus dans l'environnement de notre résidence Port Juvénal et ont concerné notamment :

- *Les travaux du bus -tram
- *La pelouse de l'Esplanade de l'Europe
- *Les nuisances de la discothèque
- *Le Fise
- *Les manifestations à venir

Pour recevoir votre lettre d'information électronique, merci de vous inscrire, si ce n'est pas déjà fait à : contact@av2e.fr

Au cours des cinq dernières années, plusieurs événements majeurs ont marqué notre actualité :

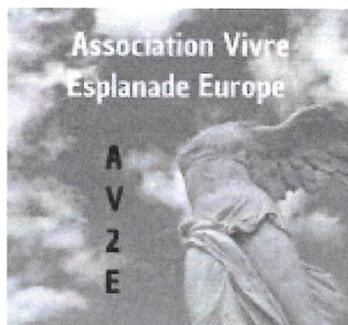
2020- 2021 : la Pandémie de COVID-19 : apparue fin 2019, qui s'est propagée rapidement à travers Port Juvénal, entraînant des confinements, des restrictions de voyage et une crise sanitaire sans précédent.

2022 : Guerre en Ukraine : qui a provoqué une crise humanitaire majeure pour laquelle nous nous sommes modestement mobilisés par des collectes. Mais aussi une **Crise énergétique** qui a entraîné une hausse significative des prix de l'énergie, qui nous a fait craindre le pire quant à notre facture de chauffage.

2023 : Catastrophes naturelles : loin des événements climatiques extrêmes, des inondations, des incendies de forêt, soulignant l'urgence de la crise climatique, nous avons dû nous contraindre à voir notre pelouse de l'esplanade de l'Europe réduite à un « état de paillason » faute d'être arrosée, suite à un arrêté préfectoral.

2024 : Jeux Olympiques de Paris : à l'instar de Paris, la place de la victoire de Samothrace a accueilli la flamme olympique des jeux d'été.

**Souhaitons que l'année 2025 nous apporte à toutes et à tous
la PAIX et la SERENITE**



SE PROJETER : de Montpellier 2024 à 2042

2 tendances s'opposent actuellement pour le devenir des grandes métropoles : **la ville du quart d'heure** ou le séparatisme social et spatial, à l'image des métropoles latino-américaines. Mais, pour les nombreuses villes françaises qui refusent de construire des logements sociaux n'est-ce pas déjà du séparatisme social- spatial ?

Le concept de la *ville du quart d'heure* vise à rendre les villes plus vivables, durables et accessibles en réduisant les distances que les habitants doivent parcourir pour accéder aux services et aux équipements essentiels. Le principe de base étant que tout ce dont une personne a besoin (travail, loisirs, courses, soins de santé, écoles, etc.) doit être accessible en moins de 15 minutes à pied, à vélo ou en transport en commun, depuis son domicile.

Pour le bonheur de ses résidents Port Juvénal à toujours bénéficié depuis sa création des principes clés de la ville du quart d'heure que nous envient beaucoup de quartiers :

Des Services de Proximité : Les résidents de Port Juvénal peuvent atteindre toutes les commodités essentielles sans avoir besoin d'utiliser une voiture. Cela inclut pour nous :

- les commerces de proximité, les halles Jacques Cœur, les marchés du mercredi et du dimanche,
- les écoles :de la maternelle à l'université,
- les espaces publics avec une poste, une médiathèque exceptionnelle, une Maison Pour Tous,
- les transports en commun avec « un bus Lio » qui assure les dessertes de la gare Sud et de l'aéroport – 2 lignes de tram – et à partir du 20 janvier 2025 la ligne 1 du bus-tram,
- la piscine olympique d'Antigone - l'église Don Bosco,
- les services de santé de proximité avec un laboratoire d'analyses, 3 pharmacies et plus de 30 professionnels dont certains officient sur la résidence,
- une caisse de retraite pour celles et ceux affiliés à celle du bâtiment, des restaurants pour tous les goûts, et 3 hôtels pour recevoir ses amis, sa famille si nécessaire.

Une réduction de la dépendance automobile : pour réduire la pollution de l'air et le bruit que nous demandons tous.

Une vie de quartier renforcée : pour créer des communautés plus soudées où les gens se connaissent et peuvent se rencontrer facilement dans les espaces publics et les commerces locaux.

Avantages du quartier du quart d'heure :

- **Réduction de l'empreinte carbone** grâce à moins de déplacements en voiture.
- **Amélioration de la qualité de vie :** moins de stress lié à la circulation, plus d'espaces verts, un air plus pur, et une meilleure accessibilité aux services.
- **Renforcement de la résilience des communautés :** le quartier est conçu pour être plus autonome.

Inconvénient :

- **Attention à l'entre-soi,** par rapport à notre espace commun limité par l'esplanade de l'Europe, où nous pourrions avoir tendance à interagir entre nous, sans avoir une approche plus globale des problèmes rencontrés à l'échelle d'un centre-ville de 90000 habitants composé de 7 quartiers et 35 sous-quartiers dont certains sont très loin du quartier du quart d'heure.

VIVRE ensemble en collectivité en 2025 :

Vivre avec les personnes de sa résidence (copropriétaires ou locataires) comporte parfois quelques contraintes quotidiennes que l'on se doit d'appliquer pour ne pas que la « cohabitation » tourne au cauchemar !

Vivre en collectivité, c'est intégrer le fait de partager et de vivre avec des personnes qui n'ont pas forcément les mêmes idées que nous, la même vision des choses, la même éducation ni même le mode de vie. Personnes soucieuses de leur tranquillité, jeunes étudiants fêtards, famille avec enfants en bas âge bruyants, ... En tant que résident, nous sommes obligés de faire avec tout ce petit monde.

Pour vivre agréablement en collectivité, il faut parfois faire des efforts, des concessions, mettre de « l'eau dans son vin », en bref : s'imposer des règles de savoir-vivre afin d'éviter les troubles de voisinage.

Voici les principales règles à respecter pour éviter de se mettre tout l'immeuble à dos :

Vous venez d'emménager

Rappelez-vous de l'expression "on n'a jamais deux fois l'occasion de faire une bonne première impression" ! Pour faire bonne impression en arrivant dans votre nouvel immeuble, n'hésitez pas à faire le premier pas en vous présentant spontanément chez vos voisins.

La courtoisie au quotidien

Dans la cage d'escalier, dans l'ascenseur, dans le garage, dans les locaux à poubelles, sur le palier... Le voisin peut être partout là où vous ne l'attendez pas ! Instaurer la courtoisie au quotidien, c'est au minimum dire

« Bonjour »

Le respect du bruit

Les nuisances sonores peuvent aussi avoir lieu la nuit, lorsque le bruit est audible d'un appartement à un autre entre 22h et 7h, cela s'appelle le « tapage nocturne ». Les nuisances sonores peuvent être passibles d'une amende pour l'auteur des faits.

Évitez d'encombrer les parties communes avec vos effets personnels

Que ce soit sur votre palier, dans votre hall d'immeuble, les parties communes de votre immeuble ne vous appartiennent pas. Pour vos vélos 2 locaux vélos sont prévus à cet effet

Ne garez pas votre véhicule sur l'emplacement du voisin

Vous avez une place de parking attitrée, ne prenez pas celle des autres !

Ne garez pas votre scooter devant les entrées : des arceaux sont prévus à cet effet

Respect de la propreté dans les parties commune

Ne pas laisser des déchets, des papiers, son chien faire ses besoins...

Le local à poubelles

Le but étant de mettre vos poubelles **DANS** le conteneur. N'oubliez pas le tri sélectif ...

MERCI, afin de respecter les autres usagers, de refermer les conteneurs à poubelles !

L'ascenseur

Évitez de bloquer l'ascenseur en y transportant des charges excédant le poids autorisé et bien sûr le vandalisme est interdit !

Le respect du règlement intérieur de la copropriété : à demander à notre syndic Foncia

Car il fixe les droits et les obligations des résidents de Port Juvénal

Imaginez notre vie en 2025 si ces principes de base, qui ne coûtent rien, étaient appliqués

*Une belle année associative s'achève.
Elle a été riche en implications, en animations, en projets et en rencontres.
On vous remercie tous, pour ce que vous faites pour l'AV2E
– Association Vivre Esplanade de l'Europe-
Le CA de l'AV2E*

*On vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année
entourés de personnes qui vous sont chères et une
belle entrée en 2025.*



Pour 2025 : contact@av2e.fr